

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

18 juillet 2016 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des assemblées et à 18 h 30, le lundi 18 juillet 2016 à laquelle étaient présents:

M. Guy Gauthier, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Richard Pedneault, conseiller

Étaient absents

Mme Suzan Lecours, conseillère
Mme Isabelle Michon-Campbell
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Monsieur Thibeault ouvre la séance à 18 h 30

Aucun citoyen présent.

137 18-07-2016 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
Résolution 137-2016

Mme Annie Girard propose, appuyé par M. Richard Pedneault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé, pour les sujets suivants :

- 1) Soumissions renouvellement du prêt de 651 000 \$;
- 2) Modification du règlement d'emprunt suite au renouvellement du prêt;
- 3) Signataires convention de prêt;

138 18-07-2016 1) *Soumission renouvellement du prêt de 651 000 \$*
Résolution 138-2016

Il est proposé par M. Guy Gauthier appuyé par ___M. Richard Pedneault et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 26 juillet 2016 au montant de 651 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 163-2004 et 174-2006. Ce billet est émis au prix de 100 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

| | | |
|-------------------|---------------|------------------------|
| 103 600 \$ | 2,21 % | 26 juillet 2017 |
| 106 300 \$ | 2,21 % | 26 juillet 2018 |
| 109 200 \$ | 2,21 % | 26 juillet 2019 |
| 112 300 \$ | 2,21 % | 26 juillet 2020 |
| 219 700 \$ | 2,21 % | 26 juillet 2021 |

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

**139 18-07-2016 Modification du règlement d'emprunt
Résolution 139-2016**

- ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord souhaite emprunter par billet un montant total 651 100 \$;

| Règlements d'emprunt n° | Pour un montant de \$ |
|-------------------------|-----------------------|
| 163-2004 | 110 700 \$ |
| 163-2004 | 68 000 \$ |
| 174-2006 | 393 100 \$ |
| 174-2006 | 79 300 \$ |

- ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par M. Richard Pedneault appuyé par Mme Annie Girard et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 651 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 163-2004 et 174-2006 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire, M. Laurent Thibeault et la secrétaire-trésorière, Mme Maryse Girard;

QUE les billets soient datés du 26 juillet 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

| | |
|-------------|------------------------------------|
| 2017 | 103 600 \$ |
| 2018 | 106 300 \$ |
| 2019 | 109 200 \$ |
| 2020 | 112 300 \$ |
| 2021 | 115 100 \$(à payer en 2021) |
| 2021 | 104 600 \$ (à renouveler) |

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du

26 juillet 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 163-2004 et 174-2006, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

140 18-07-2016 *Signataires convention de prêt avec la Banque Royale du Canada*
Résolution 140-2016

M. Guy Gauthier propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer la convention de prêt et toutes autres pièces justificatives en lien avec le prêt avec la Banque Royale du Canada pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

141 18-07-2016 *Levée de la séance*
Résolution 141-2016

Mme Annie Giard propose de lever la présente à 18 h 40.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire